

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Délégués
En exercice : 16
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil vingt quatre, le vingt et un mars, à dix neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil à la mairie de Saint Martin d'Auxigny sous la présidence de Mme NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente

Date de convocation : 13 mars 2023

Présents : Mmes CORMIER Audrey - DE BENGY Germaine - BARON Valentine - VERDIER Marie-Christine - LEBOEUF Christine - VALLENET Emeline - BIGRAT Emilie - NOUBLANCHE Chrystelle - BERNIER Laëtitia
Mrs AUBRY Didier - DUBOIS Philippe - PERDU Christian

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes LAUGERAT Yolaine à DE BENGY Germaine - MOUTAT Isabelle à BARON Valentine

Absents : Mmes HENG Céline - PETITJEAN Florence

Secrétaire de séance : Mme BERNIER Laëtitia

Objet : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Madame la Présidente présente le compte administratif de l'exercice 2023 à l'assemblée, ainsi que l'état des restes à réaliser qui seront reportés sur l'exercice 2024.

Ensuite elle quitte la séance et c'est Mme Marie-Christine VERDIER, Vice-présidente, qui prend la présidence et fait voter le compte administratif 2023 du syndicat.

Hors de la présence de Madame NOUBLANCHE Chrystelle, Présidente, le Comité Syndical a approuvé le compte administratif 2023 à l'unanimité (des 13 votants).

Fait et délibéré au jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Chrystelle NOUBLANCHE

Le Secrétaire de séance,
Laëtitia BERNIER



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Bourges le :
Diffusion sur le site internet du syndicat le : **26 MARS 2024**